



**Pour une augmentation indiciaire immédiate des
fonctionnaires, pour une revalorisation de toutes les pertes
subies depuis 2000,
pour la réindexation des salaires sur l'inflation !**

Défense des services publics et des droits de la population !

Les organisations syndicales mosellanes de la Fonction publique, CGT, FO, CFTD, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, FA-FPT, dans le cadre de l'appel interfédéral national, appellent l'ensemble des fonctionnaires du département à **la grève et à la manifestation**

MARDI 29 septembre

RDV à 14h devant la gare de Metz

Pour le ministre, les coupes budgétaires s'opposent à toute revalorisation indiciaire !

Lors du rendez-vous salarial ministériel du 8 juillet dernier, le ministre des comptes et de l'action publique a annoncé aux organisations syndicales, une fois encore, l'absence de coup de pouce salarial aux fonctionnaires pour 2026 et rien non plus pour 2027, faisant état de contraintes budgétaires l'amenant à une fin de non-recevoir en matière de revalorisation indiciaire générale, dictée par la feuille de route des coupes budgétaires présentes et à venir.

Concernant d'éventuelles revalorisations pour les fonctionnaires territoriaux et de la fonction publique hospitalière, le ministre renvoie à des négociations propres à ces secteurs - lesquels eux aussi subissent les mêmes coupes budgétaires année après année !

Les organisations syndicales, à juste titre, ont par conséquent quitté la réunion face à cette totale non-perspective.

Rappelons que près d'un million de fonctionnaires voient leur traitement indiciaire rattrapé, voire dépassé, par le SMIC. 20 % de fonctionnaires publics sont contractuels, soumis aux aléas de revalorisation répondant à des dispositions locales discrétionnaires.

Depuis vingt-cinq ans, le pouvoir d'achat des personnels de la fonction publique a été réduit de près d'un tiers du fait de l'absence de revalorisation significative sur toute cette période, le gel de la valeur du point d'indice étant devenu la règle. L'inflation galopante de ces dernières années, qui semble ne plus s'arrêter, a encore accentué cette baisse de pouvoir d'achat déjà très importante. Les coupes violentes concernant la protection sociale participent de ce recul avec le jour de carence et la réduction à 90% de l'indemnisation du congé maladie ordinaire.

C'est le résultat de la désindexation des salaires sur l'inflation depuis le début des années 80, tout autant que des politiques d'austérité budgétaires constantes depuis plus de quarante ans. Ces dernières franchissent désormais un cap qualitatif avec des coupes budgétaires d'une ampleur jamais connue dans les services publics.

Les conditions de travail se dégradent et les agent-es sont toujours plus nombreux-ses à exercer leurs missions dans des services sous tension, ce qui aggrave les risques psychosociaux. Dans la plupart des secteurs professionnels, les difficultés de recrutement par la voie des concours s'aggravent alors même que les départs en retraite de plus en plus nombreux et anticipables vont nécessiter des recrutements massifs. C'est donc l'avenir des services publics qui est en jeu.

Dans le cadre de l'actualisation de la loi de programmation militaire, a été actée en juin dernier une nouvelle augmentation du budget d'armement, qui a doublé en 10 ans, passant annuellement de 32 milliards à 64 milliards. et dans le même temps l'état fait le choix de limiter les budgets alloués aux services publics, entraînant le démantèlement accéléré du service public. Les besoins de sécurité doivent être financés sans la moindre remise en cause des droits collectifs, de la justice sociale et des solidarités.

Nos organisations syndicales réaffirment leurs revendications communes :

- une revalorisation immédiate et significative d'au moins 10% de la valeur du point d'indice ;
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation ;
- des mesures de revalorisation et la refonte des grilles indiciaires permettant, dans chaque catégorie, une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du Smic de même que la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat ;
- le rétablissement à 100 % des rémunérations versées aux fonctionnaires en congé maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence.
- le maintien de l'indexation des pensions sur l'inflation afin de garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraité-es ;
- l'abondement des budgets à la hauteur des besoins du service public et des agents qui le font vivre ;
- l'arrêt des politiques d'austérité qui détruisent les droits collectifs.

Cette journée du 29 septembre doit être un point de départ. Nos organisations syndicales départementales souhaitent d'ores et déjà ouvrir des perspectives de poursuite et d'amplification de la mobilisation, afin de porter plus largement la revendication d'une augmentation générale des salaires et des pensions, dans la Fonction Publique comme dans le secteur privé. C'est par la grève interprofessionnelle que nous pourrons imposer d'autres choix et faire reculer les politiques d'austérité.

Augmentation générale des salaires, défense du statut de la fonction publique et du service public : un seul et même combat. Ensemble, unis sur nos revendications communes, ouvrons une perspective, faisons reculer le gouvernement !